

# Théâtre interactif de prévention du harcèlement

À destination de l'ensemble des classes d'un même niveau  
(y compris SEGPA)

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

## ORGANISATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU PROJET

### ✓ Objectifs de l'action

- Favoriser chez les adolescents **une prise de conscience des situations de harcèlement sous toutes ses formes** (verbales, physiques ou virtuelles), qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie quotidienne.
- **Les amener à être acteurs ou à savoir trouver des relais adultes**, à prendre conscience de la gravité de certains comportements et de la responsabilité pénale engagée ; à trouver eux-mêmes des solutions alternatives à ces comportements.

### Sur le plan pratique

**Le projet est destiné à l'ensemble des classes d'un même niveau.**

Action adaptée aux élèves de la 6e à la 3e (y compris SEGPA).

**Réalisation de 2 représentations par collège (75 élèves maximum par représentation) : le nombre d'élèves doit être également réparti sur les 2 représentations.**

**Idéalement, les représentations se tiendront dans une salle de spectacle en favorisant les structures socio culturelles proches du collège.** A défaut, la pièce pourra se jouer au sein du collège dans une salle suffisamment grande (réfectoire à éviter).

Pour l'installation, la contribution de l'agent de maintenance du collège serait un plus.

### ✓ Critères d'éligibilité de l'action

- La candidature doit être portée avec l'équipe médico-sociale et/ou la Vie Scolaire.
- Mobilisation de professionnels pour l'encadrement des représentations de Théâtre interactif (4 personnes minimum).
- Les familles devront être informées du projet.
- En cas de validation de la candidature du collège, le référent du projet s'engage **à participer à la réunion préparatoire qui se tiendra au mois d'octobre ou novembre 2024 (la date et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement)** et à retourner au Département le questionnaire d'évaluation complété à la fin de l'action.

## ✓ Déroulement du projet

- **Participation obligatoire du référent-collège à la réunion préparatoire organisée par le Département en présence de l'association intervenante.** Ce temps d'échange permettra de présenter aux équipes éducatives les séances de théâtre interactif en détail et d'arrêter les calendriers d'intervention(s).
- Présentation du projet aux élèves au sein de chacune des classes du niveau retenu.
- **Mise en place des 2 représentations de théâtre interactif (75 élèves maximum par représentation).** Cependant, si un établissement comprend un effectif du niveau de classe retenu inférieur à 75 élèves, seule 1 représentation sera attribuée.
- **Valorisation de l'action en direction des familles** par le biais d'une communication ou d'une rencontre (par exemple, via le site Internet des collèges ou à l'occasion d'une journée Portes ouvertes).

## ✓ Engagement mutuel

Dans le cadre de ce projet, le Département, via sa Coordination des actions éducatives, prendra en charge les frais afférents aux interventions de la Compagnie retenue.

### De son côté, le collège s'engage à :

- Mettre en place l'intégralité du projet,
- Respecter le calendrier prévisionnel et les modalités d'organisation et d'encadrement,
- **Faciliter la mise en place des représentations de théâtre interactif en prévoyant, soit un espace adapté dans le collège soit, configuration idéale, une salle de spectacle dédiée,**
- Limiter le nombre de spectateurs par représentation à 75 élèves maximum afin de favoriser l'interactivité entre le public et les comédiens,
- Retourner à la Coordination des actions éducatives les questionnaires-bilan (*à destination des élèves et du référent-collège du projet*).

## ✓ Calendrier prévisionnel

- Inscriptions en ligne du **7 septembre au 4 octobre 2024.**
- Réunion préparatoire organisée par le Département (**présence obligatoire du référent**) : **octobre ou novembre 2024** (*date et lieu définitifs à préciser ultérieurement*).
- Démarrage du projet : **novembre 2024.**

✓ **Contact :** [aline.polo@valdoise.fr](mailto:aline.polo@valdoise.fr) – 01 34 25 10 80